

26 septembre 2019

Communiqué de presse

Sciences Po Strasbourg

Une école engagée

Sciences Po Strasbourg, engagé dans la lutte contre toute forme de discrimination, **organise un séminaire destiné aux encadrants des associations de Sciences Po Strasbourg** - samedi **28 septembre de 9h45 à 17h**.

Contact presse

Sciences Po Strasbourg

Catherine AMY

Responsable communication

Tel : +33. 03 68 85 80 15

Mobile : +33.06 03 99 62 25

catherineamy@unistra.fr

47 avenue de la orêt -Noire

www.sciencespo-strasbourg.fr

📣 **Mille cinq cent étudiants
et dix huit associations
étudiantes**

Sciences Po Strasbourg

École de l'Université de Strasbourg

160 encadrants associatifs de Sciences Po Strasbourg sont conviés samedi 28 septembre à la **première édition d'un séminaire de formation et de sensibilisation**.

Au programme, par exemple une conférence sur la responsabilité pénale des associatifs et des associations dans la cadre des évènements organisés.

Puis après la théorie, place à la pratique et à divers ateliers de sensibilisation, d'échanges et de réflexion dans lesquels les thématiques suivantes seront abordées : « **Les addictions, les effets des produits et la réduction des risques** » - « **Communication et stéréotypes de genre** » - « **Humour, provocation : quelles limites ? comment réagir ? #BalanceTaBlagueDouteuse** » et « **Esprit de corps et esprit de fête** ». Animés par des professionnels et des enseignants, ces ateliers se dérouleront en petits groupes tout l'après-midi.

Sciences Po Strasbourg souhaite également mobiliser l'ensemble de ses étudiants contre toute forme de discrimination et **organise** depuis la rentrée de septembre des **conférences obligatoires sur le cyber harcèlement, la lutte contre l'antisémitisme et le consentement**. Parmi les intervenants, l'association Stolpersteine 67, le CRI, des universitaires et des consultants .

En 2017, Sciences Po Strasbourg a été le premier Institut d'études politiques à nommer une déléguée à l'égalité et à la lutte contre les discriminations.

Magistrate administrative, pleinement indépendante de la direction de l'école, elle est compétente pour connaître de toute forme de discrimination en lien avec l'institut. **Cette Initiative a été reprise depuis par d'autres acteurs de l'enseignement supérieur.**

Sciences Po Strasbourg réfléchit à la mise en place, pour 2020, d'une semaine de l'égalité, des libertés et de la lutte contre les discriminations, à l'instar de celle organisée par Sciences Po Grenoble.